

Le déroulement du projet du nouvel orgue de Saint Rémy

L'appel d'offres

Après avoir défini, le profil musical et technique du nouvel orgue en concertation avec les organistes titulaires, le curé de la Paroisse, le Directeur du Conservatoire, et l'Association, la Ville de Vanves, maître d'ouvrage, conseillée par M. Henri de Rohan-Csermak (Conseillé pour les orgues à l'ARIAM), et aidée par M. Roland Galtier, maître d'œuvre, a lancé un appel d'offres régi par le Code des marchés publics (publication du 03 février 2012, avis n° AO-1206-2164 ; marchesonline.com).

... et la sélection du facteur d'orgues

Trois entreprises françaises ont remis des offres qui ont été analysées en détail par le maître d'œuvre. Chaque offre (programme de base et variantes) a été évaluée selon la même grille, et les résultats sont reportés dans un rapport argumenté.

Le maître d'œuvre a présenté son rapport à la Commission municipale d'appel d'offres qui a siégé le 22 mai 2012. Après exposé des offres et débats prolongés, la commission a estimé que la meilleure proposition fournie était celle présentée par la Manufacture d'Orgues Daniel Kern, proposition ayant obtenu la meilleure note dans le rapport d'analyse pour son offre de base (conforme en tous points au cahier des charges) assortie de variantes.

L'avancement du projet

Les dossiers de demande de subventions ont été préparés et envoyés en Juin/Juillet par la municipalité au Département et à la Région.

Une convention quadripartite (Mairie, Conservatoire / GPSO, Paroisse et Association) relative à l'utilisation et la valorisation des Orgues de Saint-Rémy est en cours de rédaction. Elle aura trois objectifs essentiels : valoriser le nouvel instrument, promouvoir son rayonnement en Ile-de-France et au-delà, développer l'enseignement de la pratique de l'orgue. La création d'une classe d'orgue au Conservatoire de Vanves est actuellement à l'étude.

... et le début des travaux

Les travaux ne pourront être engagés qu'après la tenue de la commission de subvention régionale permanente qui doit siéger le 21 novembre 2012.

La durée prévue des travaux est de 15 mois, à compter de la notification de l'ordre de service.

Les organistes

Les organistes titulaires, **Anne-Marie Blondel** et **Jean-Luc Ho**, qui ont collaboré au projet - d'une part lors des réunions en mairie et d'autre part en offrant des concerts au profit de l'Association - ayant une préférence pour une autre offre que celle retenue, ont choisi de ne pas prolonger leur soutien au projet.

Nous les remercions chaleureusement pour tout ce qu'ils ont pu nous apporter !

Un nouvel organiste titulaire **Loïc de Lacombe** a été engagé par le Père Hauttecoeur et prend ses fonctions le 1^{er} octobre,

Nous lui souhaitons bienvenue !

